

Conditions Générales de Vente

Spectacle organisé par la Troupe Patinair

29 Novembre 2025 à 14h / 16h30 et 19H, Patinoire d'Albertville

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) définissent les conditions applicables à la vente de billets pour le spectacle organisé par la troupe Patinair le **29 Novembre 2025 à 14h / 16h30 et 19H, Patinoire d'Albertville (73)**

Article 2 - Prix et paiement

Les prix des billets sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. Le paiement s'effectue en ligne ou aux points de vente autorisés. Toute commande validée est définitive et engage l'acheteur.

Article 3 - Livraison des billets

Les billets sont envoyés par e-mail sous forme de e-billet ou peuvent être retirés aux points de vente partenaires. L'acheteur est responsable de la bonne conservation de son billet.

Article 4 - Accès au spectacle

L'accès au spectacle est conditionné à la présentation d'un billet valide. Toute sortie est définitive. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'entrée à toute personne ne respectant pas les règles de sécurité ou dérangeant le bon déroulement de l'événement.

Article 5 - Remboursement et annulation

Les billets ne sont ni remboursables ni échangeables, sauf dans les cas suivants :

- Raisons médicales justifiées par un certificat médical.
- Cas de force majeure, notamment :
 - Décès d'un proche (avec justificatif).
 - Catastrophe naturelle ou conditions météorologiques extrêmes.
 - Accident grave impliquant l'acheteur.
 - Convocation judiciaire impérative.
 - Grève des transports empêchant l'accès à l'événement.

Toute demande de remboursement doit être accompagnée des justificatifs nécessaires et adressée à l'organisateur au plus tard 10 jours après le spectacle.

Article 6 - Annulation ou report de l'événement

En cas d'annulation de l'événement à l'initiative des organisateurs, les billets seront remboursés. En cas de report, les billets restent valables pour la nouvelle date. Si l'acheteur ne peut assister à la nouvelle date, il pourra demander un remboursement sous conditions.

Article 7 - Responsabilité

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de perte ou de vol du billet. L'acheteur est responsable de son comportement durant l'événement.

Article 8 - Protection des données personnelles

Les informations recueillies lors de l'achat des billets sont destinées à la gestion de l'événement et ne seront pas cédées à des tiers.

Article 9 - Acceptation des conditions

L'achat d'un billet implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.